Invitation presse

Mines Paris – PSL vous convie au symposium « Comment la réglementation de l'AI ACT pourrait impacter l'industrie ? »

Les jeudi 13 et vendredi 14 juin 2024

Mines Paris-PSL, 60 Boulevard Saint-Michel, 75006 Paris

Les progrès rapides de l'intelligence artificielle (IA) ont créé une série de nouvelles opportunités et de nouveaux défis pour les industries et les sociétés du monde entier. En réponse à ces développements, l'Union européenne a récemment adopté à l'unanimité un nouveau cadre réglementaire, l'AI ACT, qui vise à garantir l'utilisation et le développement responsables des technologies de l'IA dans l'UE.
Dans ce contexte, Mines Paris – PSL, école d'ingénieurs de référence, et son Centre de Robotique (CAOR), organisent un symposium pour comprendre comment la réglementation de cet AI ACT pourrait impacter l'industrie. L'événement se déroulera du jeudi 13 au vendredi 14 juin sur le campus de Mines Paris – PSL et sera également accessible en ligne.

Sotiris Manitsaris, Directeur Adjoint du Centre de Robotique de Mines Paris – PSL, introduira cet évènement le jeudi 13 juin à 14h pour donner le rythme de ces deux journées de tables-rondes qui accueilleront professeurs, juristes et experts autour de cette question de l'impact de l'AI ACT sur l'industrie.

Programme des tables-rondes :

Jeudi 13 juin :

- 14h30 | Comment l'IA ACT va-t-elle émerger et affecter le secteur industriel ?

L'« AI ACT » représente un changement réglementaire majeur dans l'utilisation et le développement des technologies d'IA en Europe. Cette section de la conférence explorera l'impact potentiel de l'« AI ACT » sur diverses industries dans l'UE. Nous discuterons ses dispositions principales ainsi que la manière dont les entreprises et les décideurs politiques peuvent se préparer aux changements réglementaires à venir.

Vendredi 14 juin :

- 10h30 | Emplois manuels : quel est leur avenir grâce à l'IA ?

L'essor de l'IA ainsi que les évolutions sociétales suscitent des inquiétudes quant à l'avenir des métiers manuels, à la préservation et à la transmission des savoir-faire mais aussi à l'intégration dans les processus de production de nouveaux outils, tels que la robotique collaborative, l'IoT, etc. Dans cette partie nous allons explorer les technologies de pointe avec un accent particulier sur l'utilisation de l'IA centrée sur l'humain, la capture de mouvement, les méthodologies de monitoring et d'analyse d'activité humaine, la robotique collaborative, etc. Nous discuterons des avantages et des défis potentiels de l'IA pour les métiers manuels, mais aussi des difficultés pratiques, éthiques et juridiques pour sa mise en œuvre.

- 14h | L'IA ACT peut-elle être néfaste pour les industries créatives ? Comment peuvent-elles s'adapter et s'ajuster ?

Bien que l'IA ait le potentiel de révolutionner de nombreuses industries, on craint qu'elle puisse nuire aux industries créatives dont les chaînes de production reposent sur l'ingéniosité et l'expertise humaine. Dans cette section, nous aborderons les défis de l'utilisation de l'IA dans les industries créatives dans le cadre défini par l'« AI ACT », ainsi que la manière dont les entreprises peuvent s'adapter et s'ajuster à ces changements tout en préservant la valeur du travail humain.

Programme et liste complète des intervenantes et intervenants du symposium ici et en pièce-jointe

---

Accréditations auprès du service de presse Mines Paris – PSL :

Clara Tonti : 01 76 21 67 54 – clara.tonti@ekno & Sophie Rousset : 01 76 21 67 53 – sophie.rousset@ekno.fr

À propos de Mines Paris – PSL :

Mines Paris - PSL, composante de l'Université PSL, forme des ingénieurs à même de relever les défis de demain, des leaders excellents scientifiquement, et internationaux. S'inscrivant dans son plan stratégique, l'École ambitionne d'être un acteur de référence dans les domaines de l'innovation et l'entrepreneuriat, la transition énergétique et les matériaux pour des technologies plus économes, les mathématiques et l'ingénierie numérique pour la transformation de l'industrie, y compris la santé, tout en restant fidèle, depuis sa création en 1783, à ses valeurs de solidarité et d'ouverture vers la société.